

# CLUB DES MINIS-ROBINSONS

fiche d'inscription 2023-2024



Bonjour et bienvenue,

Pour vous inscrire au Club des Minis-Robinsons organisé par l'École des Robinsons, merci de remplir et d'envoyer :

- ce formulaire (un formulaire par enfant\* : si vous devez inscrire plusieurs enfants, merci de remplir plusieurs formulaires),
- les conditions générales (une fiche par enfant)
- et de joindre à tous ces documents le règlement complet de l'inscription : 145 € par duo\*\* (les chèques ne seront pas encaissés avant la première séance du Club). Me contacter pour un étalement du paiement si besoin.

Les documents sont à envoyer à l'adresse suivante : L'École des Robinsons - 675 Route de Cabelles - 12220 Lugan  
ou par mail : lecoledesrobinsons@gmail.com

À réception de ces documents dûment remplis, un email vous sera envoyé pour vous confirmer la prise en compte de l'inscription. Cette inscription ne pourra être validée sans la réception de l'ensemble de ces documents.

**ATTENTION** : le Club des Minis-Robinsons est limité à 8 enfants au maximum, et les inscriptions se feront par ordre chronologique de réception des documents.

## Informations sur l'enfant et l'accompagnateur

NOM et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  Garçon  Fille

Accompagnateur de l'enfant (NOM et Prénom) : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél domicile : .....

Tel portable (mère)\*\*\* : ..... Tel portable (père)\*\*\* : .....

Adresse e-mail : ..... @ .....

## Période et lieu des activités

Catégorie	Secteur	Jours et horaires	Dates
de 3 à 6 ans	Grand-Rodez	Un samedi par mois de 14h à 16h30	À partir du samedi 28 septembre 2024 et jusqu'en juin 2025

## Informations complémentaires

Pour une meilleure programmation des activités et prise en compte de la sécurité des enfants, voici quelques informations à fournir :

Allergies :      Asthme :       Oui     Non      Médicamenteuse :       Oui     Non  
                         Alimentaire :       Oui     Non      Piqûres d'insectes :       Oui     Non

Indiquez ci-après les difficultés de santé de votre enfant et autres informations importantes à transmettre à l'animateur (maladie, accident, difficultés à se mouvoir, concentration...) :

.....  
.....  
.....  
.....

## Autorisation de droit à l'image

**J'AUTORISE** la prise d'une ou plusieurs photographie(s) et/ou vidéo(s), sur lesquelles apparaissent mon enfant et son accompagnateur, dans le cadre des animations réalisées par L'École des Robinsons. J'autorise également leur diffusion et leur publication à durée illimitée sur les réseaux sociaux, site internet de l'entreprise et autre support commercial et/ou publicitaire. Ces images seront à l'usage exclusif de l'entreprise afin de promouvoir ses activités sur tout type de supports, à la fois papiers (flyers, affiches, etc...) et numériques.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à me contacter soit par mail [lecoledesrobinsons@gmail.com](mailto:lecoledesrobinsons@gmail.com) soit par téléphone 06-78-84-53-42 ou à visiter le site internet [www.lecoledesrobinsons.fr](http://www.lecoledesrobinsons.fr)

\* : Chaque enfant devra être accompagné par un adulte responsable au minimum.

\* : Réduction de 5% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant d'une même fratrie inscrit au club des Minis-Robinsons d'une même période (sur présentation d'un livret de famille).

\*\*\* : Au moins un des deux numéros de téléphone portable



# Conditions générales

## 1. Conditions d'inscription

L'inscription au Club des Minis-Robinsons sera considérée comme acquise lors de la réception de toutes les pièces du dossier (fiche d'inscription + conditions générales) dûment remplies et signées ainsi que de la totalité du règlement (les chèques ne seront pas encaissés avant le début de l'activité). La réservation des places (limitées à 8 participants) se fera de manière chronologique à la date de réception des pièces du dossier par l'École des Robinsons.

## 2. Tarifs d'inscription

Les prix s'entendent nets, TVA non applicable (article 293B du code général des impôts), et sont établies en fonction des conditions économiques à la date de l'élaboration de la brochure. Les tarifs qui font foi sont ceux inscrits sur la fiche d'inscription. Nous nous réservons le droit de modifier ces tarifs. Pour une activité déjà réservée, cette révision de tarif ne s'appliquera pas.

Le règlement pourra s'effectuer par chèque bancaire à l'ordre de « l'École des Robinsons » ou par espèce.

## 3. Frais d'annulation

Toute annulation du fait du client, pour quelque cause que ce soit, indépendante ou non de sa volonté, entraîne des frais d'annulation selon la date à laquelle elle intervient :

- Avant 15 jours : remboursement total
- De 15 à 0 jours avant la date de début de l'activité : aucun remboursement

Toute annulation du fait du client doit être portée à la connaissance de « l'École des Robinsons » par e-mail, remise en main propre d'un courrier ou par courrier recommandé avec avis de réception. Seule la date de réception du document par « l'École des Robinsons » pourra être considérée comme date de référence pour le calcul des frais d'annulation. Toute participation au Club des Minis-Robinsons interrompue ou abrégée du fait du client ne donne lieu à aucun remboursement. En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, un accord pourra être envisagé à l'amiable.

L'École des Robinsons se réserve le droit d'annuler les activités en extérieur si les conditions de sécurité l'exigent (ex : conditions climatiques extrêmes, orages, fort vent...). Dans ce cas, un remboursement au prorata des jours annulés sera effectué. Les conditions météo classiques (pluie, froid...), sous réserve qu'elles ne soient pas trop importantes, n'entraîneront pas d'annulation des activités.

Une annulation des activités pourra être réalisée par manque de participant (moins de 4 participants). Dans ce cas-là, un remboursement total sera réalisé.

## 4. Règles de vie - sanctions

En début de séance, un cadre est établi en collaboration avec les enfants et les accompagnateurs afin de mettre en place des règles de sécurité et de vie en communauté. La transgression répétée de ces règles pourra entraîner l'application de sanctions allant de la simple remarque, à la convocation des parents et l'exclusion définitive pour les cas les plus graves. Une exclusion pour raisons graves (violence physique ou verbale) ne donnera lieu à aucun remboursement.

## 5. Equipement

La participation à des activités d'extérieur requiert des vêtements adaptés. Une bouteille d'eau et des chaussures fermées sont obligatoires. L'accompagnateur s'engage à équiper son enfant de vêtements adaptés aux conditions météo ; par exemple :

- Chaleur : prévoir casquette, crème solaire, vêtement légers...
- Pluie : prévoir pantalon et veste imperméables, salopette imperméable...
- Froid : prévoir plusieurs couches de vêtements chauds + bonnet + gants...

L'École des Robinsons se réserve le droit de refuser la présence d'un enfant si ses vêtements ne sont pas adaptés aux conditions climatiques et entraînent par conséquent un risque pour sa sécurité et/ou sa santé. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

## 6. Sécurité et santé

L'accompagnateur de l'enfant inscrit aux activités certifie sur l'honneur que celui-ci est apte à participer aux activités nature en extérieur. Attention, les activités sont susceptibles d'incidents tels que glissades, éraflures, piqures d'insectes ou blessures dues à la manipulation d'outils simples ou au contact de la végétation. Bien que très rares ces incidents peuvent arriver. Nous sommes formés à intervenir en urgence sur ces cas et sommes titulaire du SST (Sauveteur Secouriste du Travail) avec un recyclage tous les 2 ans.

## 7. Assurance

L'École des Robinsons a souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle à la MAIF. Cette assurance couvre l'École des Robinsons des dommages corporels individuels et la responsabilité civile vis-à-vis d'un tiers dans le cadre de la pratique de ses activités.

## 8. Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale de l'École des Robinsons (675 route de Cabelles 12220 LUGAN) dans un délai de 10 jours après la fin de l'activité. Après ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

## 9. Informatique

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyez votre demande par courrier à l'adresse ci-dessous. Sauf avis contraire de votre part, L'École des Robinsons se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (uniquement par e-mail). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

Fait à ..... le ...../...../.....

**Signature** (précédée du NOM et Prénom) :

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales